

<b>Zeitschrift:</b>	Actes de la Société jurassienne d'émulation
<b>Herausgeber:</b>	Société jurassienne d'émulation
<b>Band:</b>	21 (1869)
<b>Artikel:</b>	Procès-verbal de la réunion générale de la Société jurassienne d'émulation à Saignelégier, le 30 septembre 1869
<b>Autor:</b>	Kohler, Xavier / Gouvernon, V. / Bodenheimer, C.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-684297">https://doi.org/10.5169/seals-684297</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# PROCÈS-VERBAL

DE

LA RÉUNION GÉNÉRALE

DE LA

## SOCIÉTÉ JURASSIENNE D'ÉMULATION

à Saignelégier, le 30 septembre 1869.



En suite de la convocation faite par le bureau central, la Société s'est réunie à Saignelégier, le 30 septembre 1869. A neuf heures, les sociétaires prennent place au lieu choisi pour la séance, la grande salle de l'orphelinat, décorée avec goût pour la circonstance. On remarque parmi les personnes présentes, plusieurs habitants de la localité et des communes voisines, qui, sans faire partie de notre association, tiennent à montrer l'intérêt qu'ils prennent à ses travaux. Les élèves de l'orphelinat souhaitent la bienvenue aux hôtes des Montagnes en exécutant un morceau de chant très bien réussi.

M. X. Kohler, vice-président, ouvre la séance en l'absence du président, M. Durand, retenu chez lui par la maladie. Il est heureux que le district de Saignelégier reçoive la Société, et en augure bien pour l'avenir; il espère qu'une section nouvelle se formera dans cette contrée où vit le souvenir de Gagnebin. Après avoir remercié les autorités de la commune et du district de leur cordiale réception, et déclaré ouverte notre 21<sup>e</sup> session annuelle, il invite

M. Victor Gouvernon à occuper le fauteuil de la présidence.

M. V. Gouvernon prononce le discours d'ouverture. Il souhaite d'abord la bienvenue aux membres de la Société et aux hôtes de ce jour. La Franche-Montagne est sensible au choix que l'on fait de Saignelégier pour la réunion de cette année ; sa réception sera simple mais toute de cœur. M. V. Gouvernon lit ensuite un aperçu sur la contrée, tant au point de vue historique que descriptif.

Il est procédé à la formation du bureau pour la séance de ce jour. Il est composé de MM. X. Kohler, Quiquerez, Imer, Fayot, et M. Bodenheimer, comme secrétaire.

Le secrétaire général, M. C. Bodenheimer, donne lecture du Coup-d'œil sur les travaux de la Société en 1869 (1). L'assemblée en vote l'impression dans les *Actes* ainsi que celle du discours d'ouverture.

Le président annonce les dons faits à la Société : 1<sup>o</sup> de la part de notre collègue, M. X. Thiriat, un ouvrage intitulé : *la Vallée de Cleurie* ; 2<sup>o</sup> de la part de M. L. Péteut, sous-inspecteur à Châtelat, sa notice : *la Cueillette des graines forestières*, Neuv. 1869, b. in-18 ; 3<sup>o</sup> de la part de M. X. Kohler, *Chansons de L.-V. Cuenin*. Sont en outre déposées sur le bureau plusieurs livraisons de la *Revue d'Alsace* et de la *Société vaudoise d'utilité publique*, 1869.

#### TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

M. Quiquerez présente à la Société l'*Armorial de l'Evêché*, dont il continue à s'occuper, et qui a reçu depuis 1868 de notables augmentations ; de plus son travail sur *les châteaux du pays*, avec dessins, photographies, plans. Il lit quelques fragments de la Notice sur *Franquemont et*

(1) Nous regrettons de ne pouvoir publier le Rapport annuel après le discours d'ouverture, il ne nous est pas encore parvenu au moment de l'impression des *Actes*, et n'occupera pas en conséquence sa place habituelle dans le volume,

*Spiegelberg*, et entre dans quelques détails sur l'histoire de la contrée. A l'époque romaine déjà ce pays était habité, et les anciens châteaux étaient des castels romains ; c'est le cas pour *Spiegelberg*. Ce château pris en 1426, revint à l'Evêché en 1587. — L'église de Saignelégier est ancienne ; sa tour est du 12<sup>e</sup> siècle.

M. Quiquerez dépose sur le bureau le Catalogue de ses publications ; elles embrassent non-seulement l'histoire, mais encore la géologie, l'agriculture, la métallurgie et des questions d'utilité publique.

Le même sociétaire présente le prospectus de son dernier volume de l'histoire des *Monuments de l'ancien Evêché de Bâle : Ville et château de Porrentruy*.

— M. F. Imer met sous les yeux des sociétaires une *plaqué trouvée à Bregiège* en 1865, sous un pressoir, à quelques pieds de profondeur ; elle est rectangulaire, en plomb et couverte de caractères dont les uns sont indéchiffrables et les autres latins, mais n'offrant point de sens. Cette plaque, communiquée par M. Rode à plusieurs savants, a déjà donné lieu à mainte interprétation. M. Parrat en a fait un souvenir à « la mère Bheton, du village de Bregiège, » sans garantir sa version toutefois et témoignant sa surprise qu'on ait usagé un caractère étranger aux langues sémitiques. M. Hibder, professeur à Berne, pense que cette pièce peut remonter à l'époque burgonde ; M. Rode est d'avis qu'on ne peut, vu la forme des lettres, assez grossièrement faites pour la plupart, aller au-delà de 250 ans. M. G. Studer n'y a pas vu d'antiquité. Le mot *Kefer* que porte la plaque, veut dire *hanneton* ; des paysans auraient-ils emprunté les signes de bohémiens ou zinganes qui autrefois hantaient beaucoup ce pays, pour faire une conjuration contre les vers blancs ? — Quelques observations sont présentées à ce sujet par des sociétaires, sans que la question soit résolue quant à l'origine et à l'emploi de cette pièce tout au moins curieuse.

— M. X. Kohler entretient l'assemblée du *Journal du*

*pasteur Frêne*, source précieuse pour l'histoire du pays. Il doit à l'obligeance de M<sup>me</sup> Bandelier la communication de ce manuscrit, dont il tire ce qui intéresse l'ancien Evêché. Les extraits qu'il présente à la Société, s'étendent de 1745 à 1784. M. X. Kohler lit un passage d'une *Excursion dans la Principauté* en juillet 1783. Le pasteur de Tavannes a parcouru les Franches-Montagnes qu'il décrit fidèlement et rend compte de sa visite au Noirmont, au fameux curé Copin, qui devait jouer dans ce pays un rôle important à l'époque de la Révolution, mais alors il n'était occupé que d'œuvres de bienfaisance, de science et même d'alchimie.

Le même sociétaire rend compte d'un travail qu'il dépose sur le bureau, intitulé : *Œuvres poétiques de Samuel Henzi*.

Après avoir examiné et fait connaître par des citations, les poésies du tribun bernois, dont une faible partie seulement avait été signalée au public par Gaullieur, M. X. Kohler dit un mot des relations de Henzi avec le mathématicien Sam. Koenig, de Berne, et rapporte, d'après les documents conservés à l'Evêché, les différends qui eurent lieu entre Berne et le Prince, au sujet des complices de la conjuration de 1749, qu'on reprochait à l'Evêque de tolérer sur son territoire. (Voir à l'*Appendice*.)

— M. Mandelert lit une lettre adressée par le P. Evermode Donzé, religieux de Bellelay, à l'abbé de ce monastère le 25 janvier 1773. P. Evermode, qui était originaire des Breuleux où il mourut le 12 septembre 1791, écrit cette lettre de la Porte-du-Ciel, où pour raison de santé il faisait de fréquents séjours, ainsi qu'au prieuré de Grandgourt. Ce religieux était un excellent musicien, mais peu au courant de la littérature, si l'on en juge par cette missive, que sans doute par amusement il ne composa pas en prose, car ses vers sont à peine d'un écolier.

— M. F. Imer, en offrant à la Société de la part de M. Peteut la *Cueillette des graines forestières*, présente quel-

ques observations sur la question du reboisement. La Société d'utilité publique s'en est occupée à Neuchâtel. La Confédération a nommé une commission pour examiner cet objet important et l'on espère qu'elle augmentera le crédit accordé annuellement en faveur des cantons qui se distinguent par la bonne administration de leurs forêts.

— M. Bodenheimer a parcouru l'ouvrage que nous a offert M. Thirria ; c'est une description complète et bien réussie de la contrée qu'il habite. A ce sujet notre collègue appelle l'attention sur une étude analogue entreprise dans le canton de Bâle-Campagne. Les régents se sont engagés à fournir pour les *Vaterlandskunde* en préparation, toutes les légendes, les proverbes, les traditions, etc., qu'ils pourront recueillir. Il serait à désirer qu'on agit de même dans le Jura ; le dépouillement de ces matériaux fournirait matière à un travail intéressant pour l'histoire et la description du pays. Il propose que la Société prenne la chose en considération.

Une discussion à laquelle prennent part MM. Quiquerez, Kohler, Friche, Montandon, Fayot, Imer, etc., s'engage à ce sujet. Tous les sociétaires appuient la proposition ; quelques-uns pensent que les régents pourraient encore recueillir des renseignements statistiques. L'assemblée se rallie à la proposition suivante formulée par M. Imer et renvoyée au bureau central pour la soumettre, s'il y a lieu, aux débats des sections : « Quel est le meilleur moyen à employer pour que les régents soient à même de recueillir les données historiques, légendes, etc., dans chaque district. »

— M. Bandelier lit une poésie inédite de M<sup>me</sup> Morel : *Une journée à la Montagne*. Cette pièce fut composée à l'occasion d'un séjour que M<sup>me</sup> Morel et sa sœur, M<sup>me</sup> Imer, firent avec leur mère, M<sup>me</sup> de Gélieu, dans une ferme sur la montagne de Corgémont. (Voir à l'Appendice.)

— M. le pasteur Fayot lit une autre pièce intitulée : *Où est la poésie*.

RÉCEPTIONS DE SOCIÉTAIRES.

L'assemblée reçoit à l'unanimité membres titulaires :

MM. KALMANN, CONRAD, préset, à Saignelégier.  
BROSSARD, JUSTIN, président du tribunal, à Saignelégier.  
QUELOZ, FRANÇOIS, greffier du tribunal, à Saignelégier.  
PAUPE, notaire, à Saignelégier.  
GUENIN, EUGÈNE, secrétaire de préfecture, à Saignelégier.  
GUIGNARD, EDOUARD, commis au secrétariat, à Saignelégier.  
QUELOZ, JOSEPH, notaire, à Saignelégier.  
HÈCHE, JOSEPH, docteur en médecine, à Saignelégier.  
PRUDAT, docteur en médecine, à Saignelégier.  
MAITRE, JOSEPH, marchand de vins, à Saignelégier.  
CHARMILLOT, EDOUARD, agent de droit, à Saignelégier.  
BAUME, VICTOR, juge au tribunal, aux Bois.  
FROIDEVAUX, JULES, maire, aux Bois.  
HUELIN, JEAN-B<sup>te</sup>, maire, à Muriaux.  
MERÇAY, régent, à Muriaux.  
WERMEILLE, JEAN-C., ancien maire, au Bémont.  
GUENAT, CONSTANT, maire, au Noirmont.  
CATTIN, EMILE, régent, au Noirmont.  
KETTERER, ALCIDE, capitaine, aux Bois.  
BORRUAT, forestier, à Saignelégier.  
MAITRE, ALCIDE, négociant, à Saignelégier.  
BARTHOULOT, MARCEL, établisseur, aux Bois.  
PAUPE, JOSEPH, maire de la commune de Soubey.  
BORNE, FRANÇOIS, maire de la commune d'Epauvillers.  
JOBIN, Z., notaire et juge, à Saignelégier.  
PAROZ, AIMÉ, employé, à Saignelégier.  
AUGUSTE FROSSARD, aubergiste, à St-Brais.  
FROSSARD, président du tribunal de Moutier.  
MOIRANDAT, négociant, à Saignelégier.  
MEUSY, régent, à Saignelégier.  
PIQUEREZ, maire, à Epiquerez.  
BEURRET, à Saignelégier.  
AUBRY, ingénieur, à Saignelégier.  
BALSIGER, professeur au gymnase de Neuveville.  
SCHAFFTER, professeur au gymnase de Neuveville.  
HUGUELET, instituteur à l'école secondaire de Neuveville.  
SAUVAIN, instituteur primaire, à Neuveville.  
BESSIRE, instituteur primaire, à Neuveville.

DÉLIBÉRATIONS.

1. L'assemblée procède à la nomination du bureau central. Il est donné lecture d'une lettre de M. Durand, président, qui donne sa démission pour raison de santé. La Société, vu la maladie grave de M. Durand, accepte avec regret sa démission et le remercie des services rendus. Sont nommés à l'unanimité : MM. X. Kohler, président ; Froté, préfet, vice-président ; Friche, Dupasquier ; Liausun, caissier ; Bodenheimer, secrétaire général et bibliothécaire.

2. Le caissier, M. Liausun, présente les comptes de 1869, ils sont renvoyés à l'examen du bureau, et il est décidé, sur la proposition de M. Quiquerez, que le sommaire des comptes du caissier sera dorénavant imprimé dans les *Actes*.

3. Des retards apportés à l'envoi des travaux qui doivent figurer dans les *Actes* de 1868, n'ont pas encore permis d'achever l'impression du dernier volume ; le président annonce qu'il paraîtra dans un mois.

4. Il est fait rapport sur le projet de révision du règlement de la Société. Deux modifications sont proposées par la section de Neuveville et adoptées par l'assemblée :

Ajouter à l'art. II : « Comme section de la Société d'utilité publique de la Suisse romande, elle s'occupe aussi de questions d'utilité publique. »

Art. 9. a) « Etre citoyen du Jura bernois ; à défaut, être établi sur son territoire, ou domicilié à proximité. »

5. Le règlement pour la bibliothèque de la Société est approuvé par les sections. On décide qu'on imprimera à la suite du Catalogue, celui de la bibliothèque Chatelain, léguée à la Société et déposée à la Neuveville.

6. L'assemblée décide que des questions proposées par le bureau central et par les sections, et arrêtées de concert, seront débattues dans les séances annuelles.

7. Sur la proposition du bureau, il est décidé de sous-

crire pour dix exemplaires à l'ouvrage de M. Quiquerez : *Ville et château de Porrentruy*, aux *Chansons de V.-L. Cuenin*, et aux *Poésies de Paul Gautier*, en voie de publication.

8. La cotisation annuelle reste fixée à 5 francs.

9. L'assemblée arrête le lieu de la réunion de la Société en 1870. M. Quiquerez réclame cet honneur pour Delémont. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

10. L'assemblée vote des remerciements aux autorités du district des Franches-Montagnes et de Saignelégier pour la bonne réception faite à la Société.

La séance est levée à deux heures.

Saignelégier, 30 septembre 1869.

*Les membres du bureau :*

X. KOHLER, QUIQUEREZ,

FAYOT, IMER.

*Le président,*

V. GOUVERNON.

*Le secrétaire,*

C. BODENHEIMER.

---

## Sommaire des comptes du caissier

*pour l'année 1869.*

### RECETTES.

Solde du dernier compte . . . . .	Fr. 144 —
Finances d'entrée . . . . .	» 20 —
Cotisations perçues à Neuveville en 1869.	» 125 —
— St-Imier — . . . . .	» 105 05
— Biennie — . . . . .	» 42 50
Total des recettes. . . . .	Fr. <u>436 55</u>

### DÉPENSES.

Délégation à la Société de Montbéliard . . . . .	Fr. 29 —
Bulletin de la Société d'utilité publique . . . . .	» 86 30
Ports divers . . . . .	» 7 30
	Fr. <u>122 60</u>

### BALANCE.

Recettes . . . . .	Fr. 436 55
Dépenses. . . . .	» 122 60
Solde au 30 septembre 1869 . . . . .	Fr. <u>313 95</u>